



**INFORMATION CONCERNANT LE FCP QUINZE GLOBAL WEALTH
MANAGEMENT**

Part CS : FR001400H5H0 Part RC : FR0014003YX0

Paris, le 19/12/2025

Madame, Monsieur,

Les commissions de mouvement correspondent aux frais prélevés lors des opérations d'achat ou de vente d'instruments financiers au sein d'un portefeuille. Ces commissions peuvent présenter des risques de conflits d'intérêts pour les sociétés de gestion.

Afin de renforcer l'équité entre les porteurs et d'optimiser la gestion de votre investissement, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a décidé de supprimer ces commissions.

En application de cette nouvelle disposition du règlement général de l'AMF, Galilee Asset Management mettra fin à la facturation des commissions de mouvement sur l'ensemble de ses fonds à compter du 1er janvier 2026.

Aucun autre changement n'est prévu concernant le fonctionnement ou les autres frais des fonds.

Nous vous invitons à consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés (DIC) de l'OPCVM mis à jour, disponibles sur la page dédiée du site internet de la société de gestion :

www.galilee-am.com.

ou d'en faire la demande auprès de :

GALILEE ASSET MANAGEMENT
10, BD TAULER 67000 –
STRASBOURG

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Roni MICHALY
Président

Société de Gestion de Portefeuille

Siège social
10 Boulevard Tauler
67000 Strasbourg
☎ : +33 (0)3 90 22 92 60
Siret 431 962 554 00033

Bureau de Paris
120 avenue des Champs Elysées
75008 Paris
☎ : +33 (0)1 53 53 06 53
Siret 431 962 554 00058

S.A.S au capital de 899 955 €
www.galilee-am.com
Agrément AMF GP 00-023
ORIAS N°12068677
Code APE 6630Z